

PROCÉDURE DE CONCILIATION
AUGMENTATION OU DIMINUTION DU FINANCEMENT EN PROVENANCE
DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

A. Objectif

Ce document explique la procédure à suivre afin de concilier l'augmentation/diminution du financement présentée aux pages 390-00 à 393-00 du rapport financier annuel (formulaire AS-471) (RFA (AS-471)). L'objectif principal de cette démarche est de cibler les revenus en provenance des exercices financiers antérieurs qui ont été comptabilisés dans l'exercice financier courant par l'établissement à titre d'augmentation/diminution du financement.

Aux fins de cet exercice, un gabarit vous est fourni, soit le :

Gabarit de conciliation de l'augmentation/diminution du financement en provenance du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Ce dernier inclut notamment un onglet relatif à la page 392-02, dont le but est de concilier les augmentations/diminutions du financement en provenance des fonds de la Régie régionale de la santé et des services sociaux (RRSSS) du Nunavik inscrites par les deux établissements de la région du Nunavik.

Ce gabarit doit être complété par tous les établissements publics produisant un RFA (AS-471) au 31 mars 2021.

De plus, prenez note qu'il est fait mention dans ce document ainsi que dans le gabarit de conciliation de revenus/comptes à recevoir, mais qu'il peut s'agir aussi de dépenses/comptes à payer.

B. Documents requis

S'assurer d'avoir en main, pour l'établissement concerné :

- le budget final de l'exercice financier 2020-2021;
- la liste des comptes à recevoir au 31 mars 2021 produite par l'établissement, préalablement conciliée avec les comptes à payer estimés du MSSS (réf.: livrable de la circulaire « Liste des comptes à recevoir estimés du MSSS au 31 mars 2021 » et rencontres afférentes);
- les pages 390-00, 390-01, 392-00, 392-01, 392-02, 392-03, 392-04, 393-00 et les pages de notes 391-00 du RFA (AS-471) 2020-2021, s'il y a lieu;
- le gabarit de conciliation de l'augmentation/diminution du financement en provenance du MSSS (fichier Excel joint à la présente circulaire).

C. Présentation du gabarit

Ce gabarit comporte six onglets, dont un onglet sommaire. Il traite exclusivement de l'augmentation/diminution du financement en provenance du MSSS aux pages 390-00, 390-01, 392-00, 393-00 et du traitement des comptes à recevoir en provenance des fonds de la RRSSS du Nunavik à la page 392-02.

1. Onglet : Sommaire

Dans cet onglet, on retrouve le report des revenus ainsi que des comptes à recevoir des cinq onglets du fichier. Le total de la colonne « Revenus inscrits au RFA (AS-471) au 31 mars 2021 » doit correspondre à la donnée de la page 390-00, ligne 44, colonne 3 tandis que le total de la colonne « Comptes à recevoir au 31 mars 2021 » doit correspondre à la donnée de la page 390-00, ligne 44, colonne 5.

Le respect de ces concordances est essentiel afin de permettre l'utilisation de cette conciliation dans le cadre des travaux de consolidation. Si des écarts sont observés, le MSSS sera contraint de retourner le fichier pour correction.

2. Onglet : P.390-00_MSSS

Les données des colonnes *a* à *k* correspondent aux colonnes 1 à 5 de la page 390-00 L.44 (sauf L.23 et L.43), que vous devez ventiler selon les instructions fournies dans l'en-tête de chaque colonne.

3. Onglet : P.390-01 Mesures sal._MSSS

Les données des colonnes *a* à *k* correspondent aux colonnes 1 à 5 de la page 390-01 L.40, que vous devez ventiler selon les instructions fournies dans l'en-tête de chaque colonne.

4. Onglet : P.392-00_MSSS

Les données des colonnes *a* à *k* correspondent aux colonnes 1 à 5 de la page 392-00 L.46, que vous devez ventiler selon les instructions fournies dans l'en-tête de chaque colonne.

Chacun des montants aux pages 392-00, 392-01, 392-03 et 392-04 doivent être inscrits dans cet onglet sur les lignes prévues à cet effet et ventilés dans les colonnes *a* à *k*.

5. Onglet : P.392-02_RR Nunavik (uniquement pour le Centre de santé Tulattavik de l'Ungava et le Centre de santé Inuulitsivik)

La page 392-02 est destinée à identifier le financement provenant des différents fonds de la RRSSS du Nunavik. Les données des colonnes *a* à *i* correspondent aux colonnes 1 à 5 de la page 392-02 L.46, que vous devez ventiler selon les instructions fournies dans l'en-tête de chaque colonne.

6. Onglet : P.393-00_MSSS

Les données des colonnes *a* à *k* correspondent aux colonnes 1 à 5 de la page 393-00 L.45 que vous devez ventiler selon les instructions fournies dans l'en-tête de chaque colonne.

D. Présentation du format des gabarits de conciliation (sauf onglet P.392-02 RR Nunavik)

Vous trouverez ci-dessous l'information qui doit être présentée dans les colonnes *a* à *k* de la conciliation MSSS, à l'exception de l'onglet P.392-02 RR Nunavik pour lequel une procédure est fournie dans la section suivante.

1. Colonne *a* : solde au début à recevoir (à payer)

Inscrire les données provenant de la colonne 1, de la page appropriée du RFA (AS-471).

2. Colonnes *b* à *d* : ajustement

Inscrire les données provenant de la colonne 2, de la page appropriée du RFA (AS-471), soit :

- colonne *b* : inscrire le montant de la colonne 2;
- colonne *c* : indiquer l'endroit où la contrepartie de la comptabilisation de l'ajustement a été imputée (page, ligne, colonne);
- colonne *d* : veuillez fournir l'explication de cet ajustement.

3. Colonnes *e* à *h* : montant alloué durant l'exercice financier

Inscrire les données provenant de la colonne 3, de la page appropriée du RFA (AS-471), soit :

- colonne *e* : inscrire dans cette colonne les montants qui ont pour but d'ajuster le solde du compte à recevoir (CAR) de début au montant du versement ou au montant de l'estimation réajustée si le CAR n'a pas été encaissé au 31 mars 2021;
- colonne *f* : inscrire les montants apparaissant sur la ligne 5105 du formulaire budgétaire comptabilisés en revenus au cours de l'exercice financier 2020-2021;
- colonne *g* : inscrire les revenus relatifs à l'exercice financier courant seulement;
- colonne *h* : le total de cette colonne doit être égal à celui de la colonne 3.

4. Colonnes *i* et *j* : montant reçu (payé) durant l'exercice

Inscrire les données provenant de la colonne 4, de la page appropriée du RFA (AS-471), soit :

- colonne *i* : inscrire le montant de la colonne 4;
- colonne *j* : lorsqu'un montant figure dans la colonne *f*, inscrire le numéro d'engagement SBFR qui s'y rattache.

5. Colonne *k* : solde à la fin à recevoir (à payer)

Le total de cette colonne doit être égal à celui de la colonne 5.

E. Présentation du format de l'onglet P.392-02 RR du Nunavik

Vous trouverez ci-dessous l'information qui doit être présentée dans les colonnes *a* à *i* de l'onglet P.392-02_Régie inclus au gabarit de conciliation de l'augmentation/diminution du financement MSSS.

1. Colonne *a* : solde au début à recevoir (à payer)

Inscrire les données provenant de la colonne 1, de la page 392-02 du RFA (AS-471).

2. Colonnes *b* à *d* : ajustement

Inscrire les données provenant de la colonne 2, de la page 392-02 du RFA (AS-471), soit :

- colonne *b* : inscrire le montant de la colonne 2;
- colonne *c* : indiquer l'endroit où la contrepartie de la comptabilisation de l'ajustement a été imputée (page, ligne, colonne);
- colonne *d* : veuillez fournir l'explication de cet ajustement (exemple : reclassement vers les pages 392-00 car le montant provenait du MSSS).

3. Colonnes *e* à *g* : montant alloué durant l'exercice financier

Inscrire les données provenant de la colonne 3, de la page 392-02 du RFA (AS-471), soit :

- colonne *e* : inscrire dans cette colonne les montants qui ont pour but d'ajuster le solde du CAR de début au montant du versement ou au montant de l'estimation réajustée si non encaissé au 31 mars 2021;
- colonne *f* : inscrire les revenus relatifs à l'exercice courant seulement;
- colonne *g* : le total de cette colonne doit être égal à celui de la colonne 3.

4. Colonne *h* : montant reçu (payé) durant l'exercice financier

Inscrire les données provenant de la colonne 4.

5. Colonne *i* : solde à la fin à recevoir (à payer)

Inscrire les données provenant de la colonne 5.